

GUIDE DE DÉPANNAGE POUR LES BALLASTS DE LAMPE FLUORESCENTE

SÉCURITÉ

1. Seules les personnes qualifiées et certifiées peuvent effectuer l'entretien des ballasts de luminaires.
2. Le boîtier de ballasts doit être mis à la terre conformément aux norms CSA ou NEC. Si nécessaire, décaper la peinture au point de mise à la terre.
3. Les luminaires doivent être débranchés de l'alimentation électrique durant le dépannage.

LES LAMPES NE S'ALLUMENT PAS

1. Vérifier si la tension d'entrée, le type de lampe et le nombre de lampes correspondent à ce qui est indiqué sur l'étiquette du ballast.
2. Procéder à la rotation complète des lampes dans les douilles pour assurer un bon contact électrique.
3. Les remplacer par des lampes fonctionnelles d'un luminaire adjacent ou par toute autre lampe en bon état.
4. Vérifier la mise à la terre des luminaires et des ballasts.
5. Vérifier si les douilles ne sont pas endommagées, et si leur connexion au ballast et au fils du luminaire est conforme à ce qui est indiqué sur l'étiquette du ballast ou dans sa fiche technique.
6. Remplacer les ballasts si tous les autres éléments ont été jugés en bon état de marche.

GUIDE DE DÉPANNAGE POUR LES BALLASTS DE LAMPE À DÉCHARGE À HAUTE INTENSITÉ

SÉCURITÉ

1. Seules les personnes qualifiées et certifiées peuvent effectuer l'entretien des ballasts de luminaires.
2. Le boîtier de ballasts doit être mis à la terre conformément aux norms CSA ou NEC.
3. Les luminaires doivent être débranchés de l'alimentation électrique durant le dépannage. Ensuite, décharger le condensateur en court-circuitant ses bornes ou ses fils après avoir ouvert le luminaire.
4. Porter des gants, des verres protecteurs et autre équipement de protection pendant le dépannage et l'inspection.

PROCÉDURE DE DÉPANNAGE

1. Vérifier la tension d'entrée, et s'assurer que le type de lampe est indiqué sur l'étiquette du ballast.

PANNE PREMATURE DES LAMPES ET NOIRCISSEMENT PREMATURE DES EXTRÉMITÉS

1. S'assurer que des douilles shuntées ont été utilisées avec les ballasts à allumage instantané (IS), et non avec des ballasts à allumage rapide (RS).
2. Si des ballasts IS sont utilisés dans les luminaires dont l'interrupteur marche/arrêt est fréquemment actionné, il est préférable de les remplacer par des ballasts et douilles RS.
3. Vérifier si les douilles ne sont pas endommagées, et si leur connexion au ballast et au fils du luminaire est conforme à ce qui est indiqué sur l'étiquette du ballast ou dans sa fiche technique.
4. S'assurer que le type de lampe est indiqué sur l'étiquette du ballast ou dans la fiche technique de celui-ci.
5. Porter une attention particulière à certains types de lampes qui doivent être utilisés uniquement avec des ballasts comportant une fonction de préchauffage.
6. Vérifier si la tension d'entrée est basse.
7. Vérifier la mise à la terre des luminaires et des ballasts.

CYCLE (MISE À L'ARRÊT LORS D'UNE SURCHAUFFE ET REMISE EN MARCHÉ APRÈS UN REFROIDISSEMENT)

1. Déterminer la température ambiante et retirer toute isolation sur le dessus du luminaire.
2. Vérifier si la tension d'alimentation se situe dans les limites des valeurs acceptables.
3. Réduire la température ambiante ou remplacer les ballasts par des ballasts qui conviennent à une température ambiante plus fraîche.

2. Vérifier si les douilles ne sont pas endommagées, ainsi que leur connexion aux lampes et au câblage interne. Remplacer la douille si elle est défectueuse.
3. Remplacer les lampes défectueuses par des lampes en bon état.
4. Vérifier les disjoncteurs et les fusibles de l'alimentation électrique.
5. Procéder à l'inspection visuelle des fils des lampes, des ballasts, des condensateurs, et des dispositifs d'allumage et vérifier s'il y a pas de dommages matériels ou des symptômes de panne, tels que la surchauffe.
6. Vérifier la valeur de la capacité et la tension nominale du condensateur, et s'il n'a pas été installé trop près du ballast.
7. Vérifier si le type d'allumeur correspond au ballast.
8. Vérifier la température ambiante. Si elle est trop élevée, la température du ballast peut dépasser la limite prescrite.
9. Remplacer le ballast si tous les points susmentionnés ont été vérifiés et que tout est en bon état de marche.